



COMMISSION REGIONALE FUTSAL

PROCES-VERBAL N°08

Le 17 mars 2026
Siège de la Ligue - Lisieux

Présents : Thierry Grieu (Président)
Jacky Legrain, Pierre Collette, Dominique De La Cotte, Gaël Briois,
Assistent : Ophélia Dreux, Clément Lerebours, Maxence Laurent, Léo Rivière

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN

1 - HOMOLOGATION PROCES-VERBAL

La Commission adopte le procès-verbal :
❖ N°07 du 17.02.2026

2 - HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au lundi 02 mars 2026, sauf celles relevant d'un dossier en cours.



4 - COUPE DE NORMANDIE FUTSAL - PHASE 2

HOMOLOGATION CLASSEMENT

La Commission,
Sous réserve des procédures en cours,
Homologue les classements suivants :

GROUPE A

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	Us Granvillaise 1	7	3	3	0	0	0	19	13	6
2	Fc Le Val St Pere 1	6	3	2	0	1	0	24	12	12
3	Lystrienne S. 1	4	3	1	0	2	0	17	26	-9
4	Asfa 1	FG	3	0	0	0	3	0	9	-9

GROUPE B

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	Caen Futsal Club 1	6	3	2	0	1	0	28	13	15
2	Caen Foot Training 1	6	3	2	0	1	0	14	12	2
3	Herouville Futsal 2	5	3	2	0	0	1	15	12	3
4	Saint Sylvain Futsal 1	0	3	0	0	3	0	9	29	-20

GROUPE C

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	Caucriauville Fc	9	3	3	0	0	0	17	2	15
2	Sc Havrais 1	4	3	2	0	1	0	10	11	-1
3	Hercules Futsal C 1	4	3	1	0	2	0	8	13	-5
4	As Normandie Futsal	FG	3	0	0	0	3	0	9	-9

GROUPE D

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	Fc La Varenne 1	6	2	2	0	0	23	8	15
2	As Canton D' Argueil 1	3	2	1	0	1	18	14	4
3	Js St Nicolas Bethun 1	0	2	0	0	2	7	26	-19

GROUPE E

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	Fc De Prey 1	9	3	3	0	0	0	16	8	8
2	Us Louviers 1	3	3	1	0	2	0	13	15	-2
3	Sc Thiberville 1	3	3	1	0	2	0	23	24	-1
4	Lisieux Club Futsal 1	2	3	1	0	1	1	15	20	-5

QUALIFICATION PHASE 2

La Commission,

- ❖ Vu les dispositions de l'article 5 du règlement de la compétition, 8 équipes sont qualifiés pour la Phase 2,
- ❖ Dit qu'en conséquence, sont qualifiés :
 - Les cinq équipes classées premières de leurs groupes
 - Les trois meilleures des équipes classées deuxièmes,
- ❖ Vu les dispositions de l'article 5 du règlement de la compétition :
 - « Dans le cas ou s'avère nécessaire la sélection pour la phase finale d'équipes classées au même rang dans des groupes différents, le départage est organisé selon les critères suivants
 - a) départage au goal-average calculé au quotient des buts pour et contre sur tous les matches disputés par chacune d'elles ;
 - b) en cas d'égalité au goal-average général, départage au plus grand nombre de buts marqués ;
 - c) en cas d'égalité au plus grand nombre de buts marqués, est retenue l'équipe ayant disputé le moins de matchs à domicile ;



d) en cas de nouvelle égalité, il est procédé à un tirage au sort. »

Départage les clubs classés 2^{ème}, conformément aux dispositions ci-dessus :

#	Clubs	Quot. GA
1	Fc Val St père	2
2	As Canton d'Argueil	1.28
3	Caen Foot training	1.17
4	Sc Havrais	0.91
5	Us Louviers	0.86

Dit que les clubs suivants sont qualifiés pour la deuxième phase de la Coupe de Normandie Futsal :

Us Granvillaise ; Caen Futsal Club ; Caucriauville Futsal Club ; Fc de la Varenne ; Fc de Prey ; Fc Val St Père ; As Canton d'Argueil ; Caen Foot Training ;

Le **tirage du ¼ de Finale** aura lieu le **16/04/2026** en même temps que les autres tirages des Coupe de Normandie.

Calendrier de la Coupe de Normandie Futsal :

- ❖ Quart de finale : semaine 21 (du 18.05 au 23.05)
- ❖ Demi-finale : semaine 24 (du 08.06 au 13.06)
- ❖ Finale : mercredi 24 juin ou vendredi 26 juin



5 – FUTSAL REGIONAL 1 U18 – PHASE 2

QUALIFICATION PHASE 2

La Commission,

- ❖ Conformément aux dispositions de l'article 8
- ❖ Dit que 4 équipes sont qualifiées pour la Phase 2,
- ❖ Dit qu'en conséquence, sont qualifiées :
 - Les trois équipes classées premières de leurs groupes
 - La meilleure des équipes, classée deuxième,

Dit que les critères de départage utilisés seront les suivants :

- a) *départage au goal-average calculé au quotient des buts pour et contre sur tous les matches disputés par chacune d'elles ;*
- b) *en cas d'égalité au goal-average général, départage au plus grand nombre de buts marqués ;*
- c) *en cas d'égalité au plus grand nombre de buts marqués, est retenue l'équipe ayant disputé le moins de matchs à domicile ;*
- d) *en cas de nouvelle égalité, il est procédé à un tirage au sort. »*

PRE-TIRAGE DES DEMI-FINALE

La Commission,

- ❖ Dans l'attente des résultats manquant,

Réalise un pré-tirage des demi-finales.

Les rencontres auront lieu chez les premier club cité la semaine 15 (du 07 avril au 12 avril) :

- ❖ Demi-finale 1 : 1^{er} Groupe A – 1^{er} Groupe B
- ❖ Demi-finale 2 : Meilleur 2^{ème} – 1^{er} Groupe C

Les matchs retours auront lieu la semaine 18 (entre la 27 avril et le 03 mai).

6 – FUTSAL REGIONAL 1 FEMININ – PHASE 2

QUALIFICATION PHASE 2

La Commission,

- ❖ Conformément aux dispositions de l'article 8
- ❖ Dit que 4 équipes sont qualifiées pour la Phase 2,
- ❖ Dit qu'en conséquence, sont qualifiées :
 - Les trois équipes classées premières de leurs groupes
 - La meilleure des équipes, classée deuxième,

Dit que les critères de départage utilisés seront les suivants :

- a) *départage au goal-average calculé au quotient des buts pour et contre sur tous les matches disputés par chacune d'elles ;*
- b) *en cas d'égalité au goal-average général, départage au plus grand nombre de buts marqués ;*
- c) *en cas d'égalité au plus grand nombre de buts marqués, est retenue l'équipe ayant disputé le moins de matchs à domicile ;*
- d) *en cas de nouvelle égalité, il est procédé à un tirage au sort. »*

TIRAGE DES DEMI-FINALE

La Commission,

- ❖ Dans l'attente des résultats manquant,

Réalise un pré-tirage des demi-finales.

Les matchs aller auront lieu chez les premier club cité la semaine 15 (du 07 avril au 12 avril) :

- Demi-finale 1 : 1^{er} Groupe B – 1^{er} Groupe C
- Demi-finale 2 : Meilleur 2^{ème} – 1^{er} Groupe A

Les matchs retours auront lieu la semaine 18 (entre la 27 avril et le 03 mai).



6 – FINALES REGIONALES FUTSAL

La Commission,

Prend connaissance de la liste définitive des qualifiés :

- ❖ U18 : Astdv 21 ; Us Gasny 1 ; Havre Caucriauv S 21 ; Es Du Mont Gaillard 1 ; Js De Tinchebray 1 ; Us Ouest Cotentin 1
- ❖ U15 : Cs Villedieu 1 ; Havre Caucriauv S 1 ; Es Normanville 1 ; As Courteille Alenco 1 ; Agneaux Fc 1 ; Herouville Futsal 1
- ❖ U13 : Le Havre Ac 1 ; As De Cherbourg F. 1 ; Yvetot Ac 1 ; Sch Football 1 ; Us Alenconnaise 61 1 ; Evreux Fc 27 1
- ❖ Senior F : As De Cherbourg F. 1 ; Sc Thiberville 1 ; Mont Saint Aignan Fc 1 ; Fc Sud-Ouest Caen 1 ; Hercules Futsal C 1 ; Fc Argentan 1
- ❖ U18 F : Fc Rouen 1899 1 ; Astdv 1 ; Fc Flerien 1 ; Us Granvillaise 1 ; St Marcel F 1 ; Falaises Du Talou 1
- ❖ U15F : Fc Rouen 1899 1 ; Fc St Lo Manche 1 ; Fc Flerien 1 ; Avt G. Caen Football 1 ; Us Athis 1 ; Fc Seine Eure 1
- ❖ U13F : As De Cherbourg F. 1 ; Avt G. Caen Football 1 ; Us Alenconnaise 61 1 ; Rouen Sapins Fc 1 ; Evreux Fc 27 1 ; Ent. Fcnp/Csb 1

La Commission,

Valide le format de la compétition :

- ❖ Finales Régionales en deux phases
 - Phase 1 : Deux groupes de trois équipes – 3 matchs par groupe – 2 par équipe
 - Phase 2 : Les deux 1^{ers} de chaque groupe s'affronte pour la finale. Matchs de classement pour les autres.
- ❖ Match de 20 minutes (1 temps mort par équipe)
- ❖ En cas d'égalité : Les équipes sont départagées par une épreuve de tirs au but exécutée depuis le point de pénalty. L'épreuve s'arrête à la première avance, pour un nombre de tirs identique de chaque équipe (mort-subite)
- ❖ Temps non-décompté sauf décision de l'arbitre
- ❖ La Commission d'organisation sera composée des membres de la commission présent sur le week-end et de deux arbitres.
- ❖ Tirage au sort des groupe le vendredi 20.03.2026

La Commission,

Valide le programme du week-end (à retrouver en annexe de ce PV – page

10 – PROCHAINE REUNION

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- ❖ Affaires en cours
- ❖ Proposer une formule CNO Sen F et CNO U18 pour la saison prochaine

Le Président,



Thierry GRIEU

Le secrétaire



Pierre COLLETTE



ANNEXE – PROGRAMME

FINALES REGIONALES FUTSAL

04 et 05 avril 2026

Flers

SAMEDI 04 avril 2026 :
Gymnase Mérienne et Godard

U18 Masculin (6 équipes) :

- ❖ 9H00 – Arrivée des équipes
- ❖ **9H20 – Rassemblement** des équipes pour vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **09H50 – Début des rencontres**
- ❖ 11H15 – Début de la Phase 2
- ❖ **11H40 – Finale U18 (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 12H30 – Fin de la catégorie U18

U13 Masculin (6 équipes) :

- ❖ 11H40 – Arrivée des équipes
- ❖ **12H05 – Rassemblement** des équipes pour vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **12H30 – Début des rencontres**
- ❖ 13H55 – Début de la Phase 2
- ❖ **14H20 – Finale U13 (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 15H10 – Fin de la catégorie U13

U13 Féminine (6 équipes) :

- ❖ 14H20 – Arrivée des équipes
- ❖ **14H45 – Rassemblement** des équipes : vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **15H10 – Début des rencontres**
- ❖ 16H35 – Début de la Phase 2
- ❖ **17H00 – Finale U13 F (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 17H50 – Fin de la catégorie U13 F

U18 Féminine (6 équipes) :

- ❖ 17H00 – Arrivée des équipes
- ❖ **17H25 – Rassemblement** des équipes pour vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **17H50 – Début des rencontres**
- ❖ 19H15 – Début de la Phase 2
- ❖ **19H40 – Finale U18 F (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 20H30 – Fin de la catégorie U18 F



DIMANCHE 05 avril 2026
Gymnase Mérienne et Godard

U15 Garçons (6 équipes) :

- ❖ 9H00 – Arrivée des équipes
- ❖ **9H20 – Rassemblement** des équipes pour vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **09H50 – Début des rencontres**
- ❖ 11H15 – Début de la Phase 2
- ❖ **11H40 – Finale U15 (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 12H30 – Fin de la catégorie U15

U15 Féminine (6 équipes) :

- ❖ 11H40 – Arrivée des équipes
- ❖ **12H05 – Rassemblement** des équipes pour vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **12H30 – Début des rencontres**
- ❖ 13H55 – Début de la Phase 2
- ❖ **14H20 – Finale U15 F (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 15H10 – Fin de la catégorie U15 F

Senior Féminine (6 équipes) :

- ❖ 14H20 – Arrivée des équipes
- ❖ **14H45 – Rassemblement** des équipes pour vérification des licences et consignes (Gymnase GODARD)
- ❖ **15H10 – Début des rencontres**
- ❖ 16H35 – Début de la Phase 2
- ❖ **17H00 – Finale Sen F (Gymnase MERIENNE)**
- ❖ 17H50 – Fin de la catégorie Sen F

